

Evénements Climat

Conférence-débat « Changements Climatiques et développement : enjeux et solutions » CITET, le 05 novembre 2015

Projection-débat de films documentaires sur les changements climatiques IFT, le 6 novembre 2015

Synthèse des événements

Synthèse de la Conférence-débat « Changements climatiques et développement : enjeux et solutions », jeudi 05 novembre 2015 au CITET

La Conférence-débat a été animée par Amel Makhoulf, Experte internationale en changement climatique et développement durable.

Allocutions d'ouverture par :

- SEM le Ministre de l'environnement et du développement durable tunisien, Néjib Derouich
- SEM l'Ambassadeur Climat de France pour l'Afrique, Afrique du Nord et Moyen Orient, Stéphane Gompertz
- SEM l'Ambassadeur de France en Tunisie, François La Gouyette
- Monsieur le Représentant résident du PNUD en Tunisie, Mounir Thabet
- Monsieur Philippe Cyrille Berton, Directeur général de l'Agence française de développement

Panélistes:

- M. Ahmad Karam, Président du Directoire d'Amen Bank, rôle des banques privées dans les financements verts
- M. Walid Ali, Représentant du PNUD pour la région arabe, Jordanie, "Managing Climate risk and building resilience: lessons from UNDP and partnerships"
- Mme Raoudha Gafrej, Universitaire, experte en ressources en eaux, Les impacts du changement climatique et les mesures d'adaptation
- M. Rafik Missaoui, Consultant expert en énergie, Eléments clé de la stratégie tunisienne en matière d'atténuation de gaz à effet de serre
- M. Yadh Lebben, Expert en changement climatique, vice président de 2C2D, Changement climatique et développement durable, rôle des ONGs
- M. Paul Keurink, Directeur international du groupe URBASOL France et ONAS Tunisie, Installation d'une centrale pilote de 100 kWc.
- M. Slaheddine Ghaedhoui, Directeur à la DG ACTA, Ministère de l'agriculture, projet de gestion des ressources naturelles - Territoires ruraux vulnérables. Projet qui sera proposé au Fonds vert pour le Climat (FVC)
- M. Hamdi Harrouch, Directeur général de l'ANME, Le Fonds de Transition Energétique pour concrétiser et accélérer les projets d'Efficacité énergétique et d'Energie renouvelable
- M. Mourad Khrouf, Directeur général de la société Interchaux, projet de dépollution et d'EE dans la région de Thala à Kasserine (projet financé par l'AFD via la ligne de crédit environnement).

Le dérèglement climatique est à l'œuvre à travers notre planète Terre. Concevoir un développement économique et social sans un consensus universel sur le climat serait une utopie. Le climat, fortement bouleversé par des modèles économiques à forte consommation de carbone, est désormais l'élément principal à prendre en compte pour l'amélioration du niveau de vie des populations des pays en développement et pas des moindres, la paix et la prospérité dans le monde. Ceci se traduit dans le slogan lancé par M. Cyrille Berton en début de son allocution « *La croissance à tout prix est morte vive la croissance verte et solidaire*».

Pour la Tunisie, fortement touchée par le dérèglement climatique, des solutions innovantes existent. Des politiques, des stratégies et des technologies qui vont permettre d'assurer une croissance économique à long terme, avec de faibles émissions de carbone.

Il s'agit d'une responsabilité collective qui concerne les pays développés, industrialisés et producteurs de pétrole, qui doivent faire face à l'enjeu d'atténuation, mais aussi et surtout les pays victimes du changement climatique, dont la Tunisie, qui doivent faire face à un double enjeu, celui de l'atténuation et de l'adaptation. Sans ces solutions, les coûts des dégâts dépasseront largement ceux de la prévention. Il incombe alors aux pays développés d'honorer leurs engagements financiers, notamment à travers le Fonds Vert Climat (FVC). Il incombe aussi à la communauté internationale de mettre en œuvre les outils et mécanismes de financement en faveur des pays touchés.

C'est pour appréhender et débattre de ces questions, à quelques jours de la COP21, qui se tient à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015, que le Ministère de l'environnement et du développement durable tunisien, l'Agence française de développement et le PNUD ont organisé cette conférence-débat à Tunis, accompagnée par une exposition photos et des projections de films pour sensibiliser le public aux défis climatiques.

La COP21, un engagement, un défi et une opportunité pour la Tunisie

Le défi que représente la COP 21 se reflète dans l'ambition de la Contribution de la Tunisie qui recèle en engagements inconditionnés et ambitieux, qu'elle compte respecter, a indiqué SEM Néjib Derouich, dans son allocution d'ouverture. Les objectifs d'atténuation contenus dans la contribution nationale, surtout ceux conditionnés ouvriront la voie à des bailleurs de fonds, qui ne manqueront pas d'être séduits par le contenu pragmatique et réalisable de ce que la Tunisie s'engage à faire. Les financements qui s'ensuivraient permettraient un développement durable vert. Pour ce faire, le Ministre a renouvelé l'engagement continu de la Tunisie en vue de concevoir, avec le reste des pays, un accord qui s'inscrira dans les annales de l'Histoire pour avoir été juste, équitable et à la hauteur des ambitions légitimes de chacun, mais qui aurait garanti que l'objectif de réduction global ait été atteint.

L'enjeu de la COP21, c'est l'affaire de tous

Les effets néfastes des changements climatiques, que ce soit socialement ou économiquement, sur les pays les moins armés pour s'adapter sont largement admis. SEM F. La Gouyette a exposé ces effets dans son allocution d'ouverture: « Ils sont porteurs de déstabilisation pour nos modes de vie, provoquent des pertes de biodiversité, affectent nos ressources et menacent nos capacités de production, notamment agricoles». Ces dérèglements interrogent sur la durabilité des modèles de croissance actuels et incitent à trouver des solutions innovantes. « C'est, en effet, tout l'enjeu de la COP21 de Paris» a-t-il indiqué. L'engagement ne se limite pas aux Etats, la société civile et les citoyens doivent se mobiliser. Ils peuvent jouer un rôle critique», a-t-il encore avancé rappelant que 90 chefs d'Etats et 40000 participants sont attendus à la COP21 à Paris.

La Tunisie, pays très faiblement émetteur de Gaz à Effet de Serre a opté volontairement à une stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient au changement climatique.

Le diplomate français, considère la Tunisie comme un pays pionnier, à l'échelle de la région, dans le domaine de l'environnement. « Elle compte, dit-il, parmi les toutes premières nations d'Afrique et du monde arabe à avoir mis en place une politique et des programmes ambitieux depuis la fin des années 80 ». Il a noté que la contribution de la Tunisie aux engagements universels est ambitieuse, estimant que ce pays, doté d'un littoral riche en faune marine et d'un savoir-faire ancestral dans la production de plusieurs produits tels que les olives et les dattes, gagnerait beaucoup à agir pour préserver son « patrimoine vert » et les trésors de tous les tunisiens, objet de pressions. « Il faut que les pratiques agricoles évoluent et que la gestion des ressources en eaux soit meilleure. Il faut également, lutter contre l'érosion et recourir davantage aux énergies renouvelables».

La France qui préside la COP21, mets tout en œuvre avec tous les pays du monde, a indiqué SEM S. Gompertz dans son allocution introductive. L'enjeu de la COP21 est de favoriser un accord universel avec des engagements précis. Cet accord sera la première étape de l'effort concerté de tous les pays afin de contenir l'élévation moyenne des températures dans la limite de 2°C, en moyenne, comparé à l'ère préindustrielle. Cet accord sera accompagné d'un plan de financement et de solutions novatrices. Selon SEM S. Gompertz, la Tunisie a deux façons de contribuer à l'aboutissement à cet accord. La première en réorientant son économie vers une économie à faible carbone. Ceci a été bien manifesté dans sa Contribution publiée en octobre. La deuxième, à travers la diplomatie de la Tunisie qui fait partie du Groupe de négociation arabe et africain, ce qui va peser dans le sens d'un compromis pour un accord gagnant gagnant. Pour la Tunisie, l'accord devra, en effet, mettre en œuvre un changement de paradigme, prenant en compte les défis climatiques non comme un nécessaire partage du « fardeau » des émissions, mais également comme une opportunité de créations d'emplois et de richesses, d'invention de nouveaux modes de production et de consommation pour un développement durable vert.

Des solutions urgentes et à moyen terme pour la Tunisie

La Tunisie, à l'instar de tous les pays du monde, subit déjà les effets du réchauffement climatique. L'avancée du désert, la montée du niveau de la mer, la salinité des eaux de surface, autant d'effets dont les impacts négatifs n'affectent pas seulement les ressources naturelles et les secteurs clés comme l'agriculture mais aussi l'économie et l'emploi.

Dans son intervention, Mme R. Gafraj a rappelé que la Tunisie est parmi les pays de la Méditerranée les plus exposés aux impacts du dérèglement climatique, les températures vont augmenter de 1,1% d'ici 2030, selon les projections climatiques 2015 de l'INM (Institut National de la Météorologie). Ceci veut dire que les degrés de température de Tunis (Nord Est) seront celles enregistrées actuellement à Gabès au Sud du pays. La Tunisie, dont la contribution est infime aux émissions de gaz à effet de serre (0,007%), devra faire face également, à une baisse de 28% des ressources en eaux en 2030, une diminution de 50% des eaux de surface, une diminution du PIB agricole de 22,5% et non des moindres, une réduction de la production agricole de 52% en raison de l'intensité et de la succession des années de sécheresse. Même si les effets du changement climatique n'épargneront aucun secteur, c'est l'agriculture, un secteur stratégique en Tunisie, qui payera la facture la plus chère si rien n'est fait pour s'adapter à ce phénomène et atténuer son impact à travers des actions à court, moyen et long terme. Selon Mme R. Gafrej, il s'agit de transformer les stratégies d'adaptation basées sur la gestion de la crise à court terme en d'autres stratégies de moyen terme, d'encourager les agriculteurs à préserver les écosystèmes, de réviser la tarification de l'eau pour mieux gérer les ressources et d'adapter la carte agricole à la réalité des changements climatiques. Il faut aussi prévoir la reconversion des terres agricoles, sans omettre l'intégration des changements climatiques dans toutes les stratégies sectorielles de développement.

Des stratégies régionales innovantes existent aussi. C'est ce qu'a démontré M. W. Ali dans son intervention sur l'importance de la gestion des risques climatiques à travers un programme de

partenariat ambitieux mené par le PNUD dans le cadre de la lutte contre changement climatique dans la région arabe.

En termes d'atténuation, la Tunisie ambitionne de réduire ses émissions de gaz carbonique de 40% d'ici à 2030. Néanmoins, cela est conditionné par une aide extérieure. Si la Tunisie comptait uniquement sur ses propres moyens, elle ne pourrait réduire ses émissions que de 13%. En revanche, avec l'appui de la communauté internationale le taux d'atténuation pourra atteindre 41% à l'horizon de 2030, taux calculé par rapport aux émissions enregistrées en 2010. Pour y parvenir, la Tunisie a besoin d'une enveloppe de 17 milliards de dollars entre 2015 et 2030, a expliqué M. R. Missaoui. Quant aux besoins financiers pour l'adaptation, ceux-ci avoisinent les deux milliards de dollars. Soit au total, un budget global d'environ 20 milliards de dollars.

Aux côtés de l'État tunisien, les acteurs tunisiens de la société civile par leur implication sur le terrain, initient, expérimentent et accompagnent la stratégie de lutte contre le changement climatique mais aussi soutiennent les négociations en jouant un rôle clef pour accélérer les engagements de toutes les parties et parvenir à un accord. C'est ce qu'a indiqué M. Y Lebben, soulignant que la société civile a un besoin pressant de moyens et plus de reconnaissance à l'échelle nationale pour être à même de renforcer son rôle comme acteur majeur de lutte contre le changement climatique à tous les niveaux y inclus la sensibilisation et la mobilisation des citoyens.

Que ce soit pour l'atténuation ou l'adaptation, les solutions positives existent et sont de plus en plus performantes. Des technologies innovantes pour l'efficacité énergétique et la quête de nouvelles ressources d'énergie renouvelable. D'ailleurs, ces solutions séduisent les politiques et les décideurs mais aussi les privés et les entreprises qui découvrent de nouveaux secteurs et de nouvelles technologies d'avenir à forte rentabilité. L'ONAS (Office national d'assainissement tunisien) avec URBASOLAR, une entreprise française opérant dans le secteur des Green Tech, sont d'ailleurs en pleine œuvre pour la réalisation et l'installation de panneaux photovoltaïques dans la station d'épuration de l'ONAS à Métouia (Gabès), a expliqué M. P.Keurink. L'excédent énergétique produit est injecté sur le réseau de la STEG et consommé par la station d'épuration de Gabès qui se trouve à quelques kilomètres de la station de Métouia. Un autre projet innovant en efficacité énergétique, celui de l'entreprise tunisienne innovante INTERCHAUX, présenté par M. M Khrouf " (projet de dépollution et d'EE dans la région de Thala à Kasserine, financé par l'AFD via la ligne de crédit environnement); pour l'installation d'une centrale pilote de 100 kWc, un projet qui pourrait être dupliqué à d'autres stations.

Le financement, le point clé pour la mise en œuvre des solutions

Un développement basé sur une économie à bas carbone est donc possible, mais les besoins en financement et en investissement pour les Etats en développement se comptent par centaine de milliers de dollars par an. Les pays développés s'étaient engagés à «mobiliser» 100 milliards USD par an de financements climatiques privés et publics à destination des PED d'ici à 2020.

SEM S. Gompertz a souligné l'existence de fonds multilatéraux, à l'instar du fonds spécial climatique qui a été créé en 2001 en application de la convention de Rio et qui a réussi à mobiliser 300 millions de dollars. Le fonds a pour particularité d'être focalisé sur les projets d'adaptation. Il a réussi à mobiliser en 2015 la somme de 318 MD. De même, le spécialiste a indiqué qu'il y a le fonds pour les PMA créé en 2001 et « l'ensemble des crédits qui ont été promis à ce fonds se montent à 915 millions de dollars ». En passant en revue tous les fonds pour le Climat lancés depuis Rio, M. S. Gompertz s'est arrêté sur le Fonds vert « Une des particularités du fonds c'est qu'il doit financer à parts égales les projets d'atténuation et les projets d'adaptation », précise-t-il. La part de l'Afrique dans les projets qui viennent d'être adoptés est de 25%. L'intervenant a rappelé qu'en marge des assemblées générales de la Banque mondiale et du FMI, tenues il y a quelques semaines, des organismes multilatéraux ont annoncé une hausse très significative de leur financement pour le climat. La contribution de la France passe de trois à cinq milliards d'euros, l'Allemagne prévoyant quatre milliards d'euros en 2020. La

Banque mondiale augmentera d'un tiers, soit 28 milliards de dollars et la BAD envisage de tripler sa contribution d'ici 2020.

D'après M. P. C. Berton, l'objectif est d'atteindre une croissance verte et solidaire, mais la question qui se pose est comment la réaliser? D'après lui il s'agit d'un chantier collectif, il faut penser au financement additionnel. Des orientations stratégiques sont définies, pour *un volume d'autorisations d'engagements Groupe à 8,5 Mds € en 2015; une augmentation significative annoncée par le Président français dès 2016 et à l'horizon 2020*. Concernant l'AFD, le gouvernement français a demandé, qu'en 2014, 50% des engagements financiers de l'AFD pour la région méditerranéenne, bénéficient au climat, raison pour laquelle une méthode d'identification et de calcul a été élaborée. En ce qui concerne la méthode adoptée, M. C. Berton a indiqué qu'elle est basée sur le bilan carbone. En matière d'adaptation, le sujet est encore plus délicat, estime-t-il en annonçant que l'AFD vient d'être agréée par le Fonds vert et que les orientations virent vers la mise en œuvre du concept de développement durable vert. Pour la Tunisie l'AFD vise 2 priorités: Emploi et Développement des territoires, 55 % du montant des projets vivants et en instruction présentent des co-bénéfices climat.

Depuis les années 80-90, Amen Bank a orienté sa vision vers un développement durable. M. A. El Karam, est revenu sur l'expérience de sa banque dans le financement des projets de développement durable. L'histoire d'Amen Bank a débuté quand celle-ci s'est adressée à des bailleurs de fonds pour recourir à des crédits en vue de répondre aux besoins des entreprises tunisiennes. La réponse était que financer des projets de développement durable faisait partie des conditions d'octroi de crédit, pendant les années 80-90. Suite à cette condition préalable, Amen Bank a exigé des études d'impact des entrepreneurs qu'elle finançait. Puis, avec l'entrée de la Société financière internationale (SFI) comme actionnaire dans la banque, une structure a été créée pour le suivi de la conformité des projets au respect de l'environnement et en cas de non-conformité, les sanctions peuvent aller jusqu'au refus de financement.

Le Fond vert est une initiative internationale pour une réponse globale et ambitieuse aux besoins de financement de l'adaptation et de l'atténuation. Un des premiers projets qui devrait être proposé au Fonds vert pour la Tunisie avec le soutien de l'AFD, est le Programme de Gestion des ressources naturelles dans les territoires ruraux vulnérables. M. S. Ghedoui a expliqué que ce projet, en préparation, veut développer une approche de gestion intégrée des ressources naturelles. Il s'agit de l'intégration de la gouvernance des ressources naturelles dans le développement économique local, pour faciliter les synergies entre acteurs déconcentrés, décentralisés et société civile.

Le Fonds de transition énergétique est un Fonds innovant en Tunisie, qui va permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de dynamiser l'économie par la création d'entreprises et la génération d'emplois verts. Il a été créé en 2014 pour concrétiser et accélérer les projets d'EE et d'ER en Tunisie. M. H. Harrouch a indiqué que ce Fonds est lancé en soutien à la stratégie nationale adoptée pour réduire l'intensité énergétique de 3% par an durant la période 2015-2030. Cet effort permettra à la Tunisie, selon lui, d'être dans la moyenne des pays de l'OCDE alors qu'actuellement la Tunisie se situe dans la moyenne mondiale. Pour y parvenir, M. Harrouch a jugé nécessaire de mettre en place une capacité additionnelle pour la production d'électricité à partir des énergies renouvelables d'environ 3,6 GW totalisant des investissements de plus de 6,3 milliards d'euros. Il a indiqué que le Fonds sera totalement opérationnel dès 2016 pour apporter un appui financier à différents acteurs économiques. Le but est de les inciter à adhérer aux programmes de rationalisation de la consommation d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables. Actuellement, il est procédé à la définition des projets où il importe d'investir pour maîtriser la consommation d'énergie. Le Fonds sera opérationnel dès 2016.

Films projection – débat sur les enjeux climatiques

IFT, le 06 novembre

Synthèse

La projection débat a été animée par Amel Makhoulf, experte internationale en Changement climatique et Développement durable, avec la participation de :

- M. Philippe Cyril Berton, Directeur, M. Mathieu Legrix et Mme Wided Bennaceur, AFD
- Mme Amel Akremi, Représentante du Ministère de l'environnement et du développement durable
- M. Marouane Radhouane Addala journaliste et producteur
- M. Malek Gtat, Représentant TIMUN et Doctorat en médecine
- M. Morsi Fekih et Melle Arij Ben Hamida (lycéenne), Association jeunes sciences de Kerkennah

Films :

- Siege of Salt and Sand, coproduit par M. R. Adala, CC en Tunisie (42 minutes)
- CLIMACTION : une collection réalisée par PASCAL FELLOUS, produite par NMC
Production : Inde entre climat et développement (Durée 8'30) - Mexique, le temps de la transition (Durée 9'15). Films produits par l'AFD.

Les films soigneusement choisis par l'AFD ont été applaudis par les spectateurs, composés de représentants de la société civile, d'universitaires, professionnels dans le domaine de l'environnement, d'étudiants, de lycéens et d'autres indépendants.

A l'issue de la projection des films, la parole a été donnée à M. M. Legrix qui a souligné l'objectif de l'événement en perspective de la COP21, il a évoqué les activités de l'AFD pour le Climat en Tunisie en insistant sur le volet sensibilisation et communication. M. M. Gtat a présenté l'expérience de la simulation des négociations dans le cadre de la COP21 qu'il a présidé, une initiative entreprise par (TIMUN) avec l'appui du PNUD, puis M. M. Fkih et Melle A. Ben Hamida ont présenté l'Association jeunes sciences de Kerkennah et les actions menées pour réduire les impacts du Changement climatique sur l'île.

Le débat qui devait durer 45 mn jusqu'à 19 :30 a été clôturé peu après 21h. Il offrait aux participants une occasion unique d'échanger directement avec les producteurs des films, les représentants de l'AFD, de l'administration tunisienne et de la société civile, auteurs d'initiatives innovantes pour la lutte contre le CC. Les participants ont applaudi le film Siege of salt and sand qui parle de l'impact du dérèglement climatique et ont assailli de questions le coproducteur qui a expliqué que le but du film c'est de sensibiliser et d'éveiller les consciences des tunisiens sur une réalité alarmante, en lançant un message aux autorités compétentes pour agir en urgence sur le terrain. L'action menée par la TIMUN a beaucoup séduit les participants qui ont demandé plus d'information pour comprendre le processus de négociations, M. Gtat a donné les grandes lignes de l'accord conclu dans le cadre de la simulation. Les participants ont affiché beaucoup de curiosité sur les solutions urgentes à entreprendre en Tunisie, le débat a été chaud avec beaucoup de questions sur les initiatives du MEDD. Mme A. Akremi a insisté sur le fait qu'en dehors des stratégies et des projets entrepris par le MEDD, l'effort doit être collectif. C'est là que M. Morsi Fekih et Melle Arij Ben Hamida ont relaté leurs expériences au sein de l'Association JS de Kerkennah, des actions innovantes pour lutter contre la montée du niveau de la mer, avec l'implication de jeunes lycéens et de citoyens.

M. C. Berton a adressé un message optimiste et assuré de l'appui continu de l'AFD aux efforts à tous les niveaux pour le Climat en Tunisie.